



A&D-L
Action & Défense - Luxembourg

Syndicat autonome
de la fonction publique de l'Union européenne

Bâtiment JMO - Kirchberg
Bureau B2/46
tél. 4301-33365/33764
fax 4301-33779

24.3.1998

Total quality management

de la politique immobilière (et de la gestion du personnel ?) !

Moi (la Commission), je résilie le contrat,
toi (le service), tu continues à occuper l'immeuble,
lui (le gérant), il change la clé (et il laisse tout le monde dehors),
nous, nous sommes la Commission et nous y restons,
vous (les fonctionnaires), vous continuez à occuper l'immeuble,
eux (citoyens européens et fonctionnaires), ils payeront les frais.

Phase 1 **Moi (la Commission), je résilie le contrat:**

En date du 24.3.97 avec effet au 31.3.98, la Commission a résilié le contrat de bail, passé le 23.9.93, des locaux situés à AIRPORT CENTER (APC) et occupés par EUROSTAT.

Phase 2 **Toi (le service), tu continues à occuper l'immeuble:**

Entre-temps, deux grandes sociétés ont loué les locaux (4406 m² et 110 parkings) avec effet au 1.4.98 et engagé du personnel. Le 30.9.97 (6 mois après la résiliation du bail), la Commission fait savoir au propriétaire, FADOM GmbH, qu'elle envisage, *éventuellement*, de rester dans les lieux au-delà du 31.3.98. C'est seulement le 19.1.98 que la Commission informe le propriétaire, de façon définitive, qu'elle continuera à occuper les locaux.

Phase 3 **Lui (le gérant), il change la clé (et il laisse tout le monde dehors) :**

Le gérant de l'immeuble APC (TERRACONSULT S.A.) communique à nos collègues de l'APC que, en date du 1.4.98, il procédera au changement des serrures donnant accès aux locaux.

Phase 4 **Nous, nous sommes la Commission et nous y restons :**

La Commission fait comprendre à ses interlocuteurs que *"si Commission le veut, Dieu le veut"* et par conséquent, personne ne bougera.

Phase 5 **Vous (les fonctionnaires), vous continuez à occuper l'immeuble :**

Le Directeur installé à l'APC, communique à tout son staff qu'il faut continuer à travailler comme si de rien n'était *"business as usual"* (normalement).

Phase 6 **Eux (citoyens européens et fonctionnaires), ils payeront les frais :**

Il va sans dire que l'enjeu financier est très important. Le propriétaire risque l'assignation en paiement de dommages et intérêts substantiels pour le préjudice subi de la part des nouveaux locataires. En plus il risque de ne pas trouver des nouveaux locataires et ceci pour une période prolongée; cette non-location pouvant entraîner aussi une diminution importante de la valeur de l'immeuble.

LES CITOYENS EUROPEENS DEVRONT PAYER LES FRAIS ; LES FONCTIONNAIRES AUSSI.

DERNIERE MINUTE:

Pas de parkings, d'électricité et d'eau pour nos collègues de l'APC à partir du 1.4.98.

A renvoyer à: A&D-L, JMO B2/46.

Je désire devenir membre de **A&D - L**

Nom et prénom : _____

Bureau : _____

Tél.: _____

